

PAYS Touristique Corbières Minervois



Marché à procédure adaptée

Impression du Guide Touristique De Corbières en Minervois

2015 – 2016

Date limite des offres : 6 février 2015 à 12 heures

Marché de fournitures et de services

24 bd Marx Dormoy 11200 Lézignan Corbières

Tél 04 68 27 57 57 fax 04 68 27 62 47

cgarcia@tourisme-corbieres-minervois.com

Commande publique suivant règlement voté en assemblée générale du 24 février 2014 et code des marchés publics <http://vosdroits.service-public.fr/>

Décret n°2011 - 1853 du 9 décembre 2011

Règlement de la consultation sur www.tourisme-corbieres-minervois.com
(<http://www.tourisme-corbieres-minervois.com/appels-d-offres.html>)

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent cahier des charges a pour but de définir les modalités précisant la réalisation de l'impression du Guide Touristique De Corbières Minervois 2015 – 2016.

ARTICLE 2 - CARACTERISTIQUE DU MARCHÉ

2.1 Type de procédure

Procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics).

2.2 Type et forme du marché

Le marché est un marché de prestations de services.

Le marché est un marché ordinaire.

2.3 Durée du marché

Le marché débute à la notification du marché et devra être exécuté dans les 6 mois qui suivent. Il est soumis à l'obligation de livraison du Guide touristique obligatoirement au 18 mai 2015.

2.4 Lotissement

Le marché est un marché unique, il ne comporte pas de lot.

2.5 Conditions financières

- Unité monétaire : les offres sont à produire en euro.
- Mention de la TVA applicable.
- Les prix sont forfaitaires.
- Paiements : par chèque sur facture, dans un délai de 10 jours à compter de la réception de la facture.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

3.1 Forme de la candidature

Le marché sera attribué à une entreprise unique sans sous-traitance.

3.2 Délai de validité des offres

Les offres seront valables sur la durée du marché sans augmentation et frais annexes en sus.

3.3 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

ARTICLE 4 – CONTENU DES PROPOSITIONS

4.1 Langue

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

4.2 Candidatures

Les candidats produiront au minimum les pièces suivantes :

- Un devis présentant les prix Hors Taxes et TTC des prestations détaillées et selon les options demandées.

ARTICLE 5 - ENVOI ET REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les documents demandés pour la réponse du présent marché pourront être envoyés à l'attention du service comptabilité avec en intitulé « Candidature Impression du Guide Touristique De Corbières en Minervois »

Par mail avec accusé de réception :

cgarcia@ptcm.fr

par courrier simple ou dépôt dans les locaux :

Pays Touristique Corbières Minervois

24 bd Marx Dormoy

11200 Lézignan Corbières

ARTICLE 6 : JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

6.1 Critères de sélection des candidatures

Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 4-3, et qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées à l'article 4.2 du présent règlement ou qui ne présentent pas de garanties techniques et financières suffisantes au regard de l'objet du marché, ne seront pas admises.

6.2 Critères de jugement des offres

Le classement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du code des marchés publics. Le choix se portera sur l'offre économiquement la plus avantageuse et le critère de sélection retenu est le prix.

ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Renseignements d'ordre administratif et technique (contenu de la prestation) :

Madame Céline Garcia

24 bd Marx Dormoy - 11200 Lézignan Corbières

Tél : 04 68 27 57 57

Fax : 04 68 27 62 47

Email : cgarcia@ptcm.fr

PAYS Touristique Corbières Minervois



Marché à procédure adaptée

Impression du Guide Touristique De Corbières en Minervois

2015 – 2016

Marché de fournitures et de services

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Date limite des offres 6 février 2015 à 12heures

ARTICLE 1 – OBJECTIF GENERAL

L'objectif poursuivi est l'impression du guide De Corbières en Minervois 2015 – 2016, document à vocation de mise en valeur touristique du territoire Corbières et Minervois. Le guide sous-entend **le magazine** et **le cahier central agrafé**, dont les caractéristiques techniques sont définies dans l'article 2, en suivant.

ARTICLE 2 – DETAIL DE LA PRESTATION ATTENDUE

2.1 Le Magazine de 36 pages

- Format ouvert 42 x 29,7 cm
- Format fermé 21 x 29,7 cm
- Couverture 4 pages impression quadri recto/verso sur 135 grs PEFC 100%

- 32 pages impression quadri recto/verso sur CB 100grs PEFC 100%
- Façonnage : 2 points métal

2.2 Le Cahier central

- Format ouvert 21 x 29,7 cm,
- Format fermé 10,5 x 29,7 cm,
- Impression quadri recto/verso sur CB 100 grs PEFC 100%
- Façonnage : 3 points métal (dont 2 points partagés avec le magazine)
- nombre de pages :
 - Sous-option 1 : 32 pages
 - Sous-option 2 : 36 pages
 - Sous-option 3 : 40 pages
- Façonnage : 3 points de métal

2.3 Nombre d'exemplaires du guide

Option 1 : 30 000 exemplaires

Option 2 : 25 000 exemplaires

Pour plus de lisibilité voici les informations attendues concernant les options en nombres d'exemplaires :

Option	Nombre total d'exemplaires du Guide	Sous option	Nombre de pages du cahier central	Montant en Euros HT	Montant en euros TTC
Option 1	30 000	Sous option 1	32		
		Sous option 2	36		
		Sous option 3	40		
Option 2	25 000	Sous option 1	32		
		Sous option 2	36		
		Sous option 3	40		

2.4 Fichiers et retouches

Fichier fourni par la graphiste du Pays Touristique.

Travail retouches sur BAT final chez l'imprimeur.

2.5. Conditionnement et Livraison du guide

Conditionnement par paquet de 25 ex petite caisse carton de 75 exemplaires.

1 point de livraison à Lézignan-Corbières.